

(Texte)

M. Boutin: Monsieur l'Orateur, l'honorable député me permettrait-il une question?

Dans ses remarques, il a soutenu que le choix d'un drapeau devrait être soumis au peuple par voie de référendum. Si le drapeau proposé dans ce référendum était l'Union Jack, contre lequel la province de Québec voterait dans une proportion de 95 p. 100, alors que les autres provinces canadiennes l'appuieraient à 95 p. 100, l'honorable député serait-il en faveur d'imposer à la province de Québec ce drapeau qu'elle ne désire pas?

(Traduction)

L'hon. M. Harkness: D'abord, monsieur l'Orateur, il n'est pas question que l'Union Jack constitue l'une des options proposées dans un référendum sur le drapeau canadien. Je crois que cette réponse est suffisante.

M. Terry Nugent (Edmonton-Straithcona): Monsieur l'Orateur, je crois que le député de Calgary-Nord (M. Harkness) a très bien exposé les aspects de la question du drapeau dont le premier ministre (M. Pearson) n'a presque pas tenu compte dans son discours. Il ne s'agit pas simplement de savoir si nous allons changer de drapeau, ni si un drapeau peut unifier le pays; il faut déterminer quel est le drapeau qui, si nous voulons en changer, unifiera le plus le pays. A mon avis, les méthodes adoptées se refléteront sur le drapeau; les sentiments suscités à ce moment-là se répercuteront sur le drapeau. Je ne lirai qu'un ou deux paragraphes du discours du premier ministre à ce sujet; à mon avis, ces paroles sont typiques. Voici ce qu'il disait:

Monsieur l'Orateur, je crois qu'un drapeau national du genre de celui que décrit la présente résolution, et qui sera exclusivement canadien, nous rapprochera les uns des autres et nous donnera un plus vif sentiment d'identité et d'unité nationales. De nos jours surtout, comme M. Massey nous l'a rappelé, nous avons besoin d'avoir confiance en nous-mêmes en qualité de Canadiens, de ressentir de la fierté, de la fidélité vis-à-vis de notre pays. Je suis d'avis que l'adoption de cette résolution facilitera ce résultat. Si je n'en avais pas la certitude profonde et sincère, je ne présenterais pas cette résolution à la Chambre des communes.

Le premier ministre a ensuite fait ressortir l'importance pour un pays d'avoir un drapeau, ce qu'un drapeau représente et les avantages qu'il apporte. Mais je crois que si l'on examine ses propos, on constate qu'aucun drapeau en particulier n'est nécessaire pour atteindre ces fins—il suffirait d'un drapeau national accepté comme tel. A mon avis, le premier ministre n'a pas tenu compte de la

[L'hon. M. Harkness.]

façon de faire accepter le drapeau. Il n'a pas expliqué à la Chambre la raison de son empressement ou de ses méthodes. Il a bien prononcé un long discours là-dessus, mais je n'arrive pas à comprendre qu'il ait laissé dans l'ombre la question des procédés visant à modifier notre drapeau.

J'ai déjà pris la parole, il y a deux ans, à la suite d'une résolution proposée par un simple député, et je suis sûr que je n'étais pas le seul qui y avait pensé. Comme l'atteste la page 348 du *hansard* du 29 janvier 1962, j'ai dit alors:

J'estime qu'un des buts du drapeau serait de contribuer à l'unité effective dans notre pays. Or, s'il doit y avoir tant d'opinions diverses, si énergiquement défendues, sur la nature du drapeau qu'il nous faudrait, j'estime que tout procédé menant au choix de ce drapeau pourrait aujourd'hui créer plus de dissensions que toute autre mesure prise depuis des années, à l'exception, peut-être, de celle à laquelle les libéraux ont recouru pour régler le problème de la conscription, ou autre chose d'analogue.

Je comprends parfaitement que le député d'Essex-Est souhaite que nous nous engagions précipitamment et aveuglément dans cette affaire. Ils ont déjà, à plusieurs reprises, fait preuve, je ne dirai pas d'anxiété, mais d'insouciance quant aux conséquences peut-être nuisibles pour l'unité de notre pays.

Voilà, monsieur l'Orateur, le principal sujet que je voulais traiter aujourd'hui, c'est-à-dire que le gouvernement ne nous a donné aucune explication, et que la méthode qu'il a adoptée pour choisir ce drapeau est aujourd'hui un élément de discorde dans notre pays. Je crois que même les tenants les plus acharnés du pavillon rouge et ceux qui, même sans préférer celui-ci, s'opposent au pavillon Pearson, ne se soucient pas tant du modèle de ce drapeau que de la méthode qu'a choisie le gouvernement pour essayer de l'établir. Certes, on n'a aucunement expliqué à la Chambre les raisons pour lesquelles il fallait absolument régler la question du drapeau cet été. On ne nous a pas expliqué non plus pourquoi le débat sur le drapeau devait avoir la préférence sur d'autres travaux importants.

Je dirais, monsieur l'Orateur, qu'au début, il était sûrement très loin de l'esprit du premier ministre d'en faire une controverse politique. Or, j'affirme que c'est maintenant une question politique et que le premier ministre voudrait bien revenir sur la déclaration qu'il avait faite en misant sur cette question la vie même du gouvernement. Sans doute, personne dans notre pays ne pourrait plus facilement faire accepter un changement d'attitude que le premier ministre. Comme l'a signalé le député de Calgary-Nord (M. Harkness), il est évident qu'au début, il ne s'agissait pas d'un drapeau politique. Je ne sais au juste d'où est venue la pression tendant à faire revenir le premier ministre sur